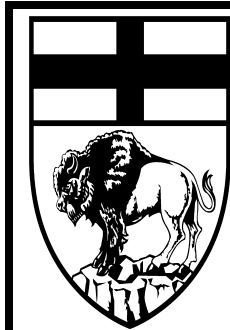


Mercredi 12 mai 2010



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 44
ET AVIS

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N° 33) — *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé/The Public-Private Partnerships Transparency and Accountability Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur les condominiums (aménagement par phases)/The Condominium Amendment Act (Phased Condominium Development)*

M. HAWRANIK

(N° 222) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*

M^{me} TAILLIEU

(N° 224) — *Loi modifiant la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci/The Crown Corporations Public Review and Accountability Amendment Act*

M. GOERTZEN

(N° 229) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

PÉTITIONS

M. EICHLER
M. MCFADYEN
M. LAMOUREUX
M. SCHULER
M^{me} STEFANSON
M. MAGUIRE
M. PEDERSEN

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

Motion d'adhésion

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N^o 31) — *Loi d'exécution du budget de 2010 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2010*
(ouvert)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 3) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur les municipalités (biens abandonnés)/The City of Winnipeg Charter Amendment and Municipal Amendment Act (Derelict Property)*

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

M^{me} la ministre WOWCHUK

(N^o 5) — *Loi sur le report des majorations de taxes foncières visant les chalets (modification de la Loi sur l'aide en matière de taxes foncières et d'isolation thermique des résidences)/The Cottage Property Tax Increase Deferral Act (Property Tax and Insulation Assistance Act Amended)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la ministre ALLAN

(N^o 6) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba/The Manitoba Association of School Trustees Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 7) — *Loi modifiant le Code de la route (suspension de permis de conduire en cas d'infractions se rapportant au trafic de drogues)/The Highway Traffic Amendment Act (Suspending Drivers' Licences of Drug Traffickers)*

M. le ministre ASHTON

(N^o 8) — *Loi modifiant le Code de la route (précautions que doivent prendre les conducteurs qui s'approchent de dépanneuses ou d'autres véhicules désignés)/The Highway Traffic Amendment Act (Safety Precautions to Be Taken When Approaching Tow Trucks and Other Designated Vehicles)*

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 9) — *Loi modifiant la Loi sur le permis d'électricien/The Electricians' Licence Amendment Act*

M. le ministre BJORNSON

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*

M. le ministre BLAIKIE

(N^o 12) — *Loi sur le Fonds du patrimoine mondial Pimachiowin Aki/The Pimachiowin Aki World Heritage Fund Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre SWAN

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur les recours civils contre le crime organisé/The Civil Remedies Against Organized Crime Amendment Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 14) — *Loi sur le contrôle des gilets de protection balistique et des véhicules blindés/The Body Armour and Fortified Vehicle Control Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 15) — *Loi sur les franchises/The Franchises Act*

M. le *premier ministre* SELINGER

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur l'Ordre du Manitoba/The Order of Manitoba Amendment Act*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les biocarburants/The Biofuels Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur le Fonds de développement économique local/The Communities Economic Development Fund Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 19) — *Loi sur la protection contre la violence familiale et l'intérêt supérieur des enfants (modification de dispositions législatives concernant le droit de la famille)/The Protection from Domestic Violence and Best Interests of Children Act (Family Law Statutes Amended)*

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Amendment Act*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 21) — *Loi modifiant le Code de la route (dispositifs d'immobilisation et sacs gonflables)/The Highway Traffic Amendment Act (Immobilizers and Air Bags)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 24) — *Loi sur la reconnaissance des langues autochtones/The Aboriginal Languages Recognition Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur la preuve au Manitoba (établissement d'une liste d'organisations criminelles)/The Manitoba Evidence Amendment Act (Scheduling of Criminal Organizations)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances/The Addictions Foundation Amendment Act*

M. le *ministre* BLAIKIE

(N° 27) — *Loi sur le parc provincial du patrimoine d'Upper Fort Garry/The Upper Fort Garry Heritage Provincial Park Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Drivers and Vehicles Amendment Act*

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD

(N° 29) — *Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et modifications concernant la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire et la Loi sur l'administration scolaire/The Advanced Education Administration Act and Amendments to The Council on Post-Secondary Education Act and The Education Administration Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 30) — *Loi sur le renforcement des mesures d'exécution relatives aux paiements de pension alimentaire familiale et modifications diverses (modification de diverses dispositions législatives)/The Strengthened Enforcement of Family Support Payments and Miscellaneous Amendments Act (Various Acts Amended)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des personnes recevant des soins/The Protection for Persons in Care Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (commercialisation par abonnement par défaut et amélioration des recours)/The Consumer Protection Amendment Act (Negative Option Marketing and Enhanced Remedies)*

M. le *ministre* SWAN

(N° 36) — *Loi corrective de 2010/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2010*

QUESTIONS ÉCRITES, DEMANDES ET ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS — ACCEPTÉS MAIS RESTÉS SANS RÉPONSE

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE — TROISIÈME SESSION

QUESTIONS ÉCRITES

M. GERRARD

6. Pourquoi a-t-on interdit aux résidents de Breezy Point de retourner à leurs résidences le 15 avril afin de récupérer et de protéger leurs biens et objets de valeur alors que le 14 avril 2009, la Gestion des ressources hydriques du Manitoba a annoncé que le niveau de l'eau à Breezy Point était descendu à un niveau sécuritaire de 718,9 pieds?
7. Le gouvernement peut-il garantir que ceux et celles qui souhaitent s'acheter une nouvelle résidence seront en mesure d'obtenir un prêt hypothécaire, peu importe leur âge, puisqu'il a annoncé à maintes reprises qu'il accordera aux propriétaires de Breezy Point une offre de rachat généreuse?

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M. WHITEHEAD — Fondation autochtone de guérison

10. Attendu :

que la Fondation autochtone de guérison a été créée par le gouvernement fédéral et chargée de financer des projets de guérison visant les survivants des pensionnats, notamment pour encourager la réconciliation et pour appuyer les peuples autochtones et leurs collectivités afin de bâtir et de renforcer des processus de guérison à long terme qui traitent des répercussions de l'abus physique, sexuel, mental, culturel et spirituel;

que depuis plus de cent ans, 150 000 enfants inuits, métis et des Premières nations ont été placés dans plus de 130 pensionnats et qu'ils n'avaient le droit ni de parler leur langue maternelle ni de vivre selon leur culture;

que de nombreux élèves ont été victimes de violence physique, sexuelle et psychologique, créant ainsi des séquelles intergénérationnelles;

qu'en 2010, la Fondation finance 20 projets au Manitoba, tels que des centres d'orientation résidentiels, des retraites familiales, des camps de pleine nature pour les jeunes, des ateliers communautaires et des cours de formation en langues autochtones;

que le 31 mars 2010, le gouvernement fédéral a coupé le financement de ce programme essentiel;

que cette coupure mine considérablement la crédibilité des excuses officielles du gouvernement fédéral à l'égard des pensionnats et des séquelles qu'ils ont laissées;

que les chefs, les collectivités et les membres de Premières nations de partout au pays reconnaissent l'importance des travaux de la Fondation autochtone de guérison et s'unissent pour exercer des pressions sur le gouvernement fédéral afin qu'il s'engage à maintenir ce programme;

que la Commission de vérité et de réconciliation, dont les bureaux sont situés à Winnipeg, débutera ses audiences publiques au mois de juin 2010;

que le 19 mars 2010, le président de la Commission, Murray Sinclair, a annoncé que celle-ci aurait souhaité que le financement de la Fondation soit prolongé au moins jusqu'à la fin du mandat de la Commission et que l'abandon de ce programme ferait en sorte de restreindre les témoignages de certains survivants au cours des audiences,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte fortement le gouvernement fédéral de rétablir le financement de la Fondation autochtone de guérison et que le président fasse parvenir une copie de la présente proposition au ministre des Affaires indiennes et du Nord.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 19 mai 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Audit of the Province's Management of Contaminated Sites and Landfills » et daté d'octobre 2007;
- rapport du vérificateur général intitulé « Special Audit: Rural Municipality of La Broquerie » et daté de mars 2008.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 2 juin 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 1 : « Meeting Manitoba's Obligations Under the 1997 Treaty Land Entitlement Framework Agreement ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 18 août 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général sur la vérification des comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008;
- comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008 (Volumes 1, 2, 3 et 4);
- rapport du vérificateur général sur la vérification des comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009;
- comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009 (Volumes 1, 2, 3 et 4).

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 22 septembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 2 : « Personal Care Homes Program ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 20 octobre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 3 : « Assessment Services Branch ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 3 novembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 4 : « Members' Allowances »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Operations of the Office » pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 17 novembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mars 2010.